

# LETTRE AUX COMMERCANTS

N°8 - AVRIL 2019

PARLEZ-EN!



## ÉDITO

© Ville de Caen / F. Decaëns



Caen se prépare pour le 75<sup>ème</sup> anniversaire du Débarquement et de la Libération. Depuis plusieurs mois, les services de la ville travaillent à l'élaboration d'un programme riche et varié couvrant toute la période estivale. Mapping sur la façade de l'Hôtel de ville, expositions, bals, cinéma en plein air... viendront compléter les cérémonies officielles organisées sur notre territoire. Touristes et Caennais viendront nombreux partager ces moments festifs, culturels et mémoriels. L'occasion pour la ville de montrer ses nouveaux atours. En effet, d'ici le début du mois de juin,

les travaux du boulevard Maréchal Leclerc seront achevés et ceux du tramway finalisés sur la quasi-totalité du parcours.

Attentifs à vos besoins, nous nous attachons à y répondre au quotidien. Ainsi, depuis le 28 mars, un nouveau dispositif est venu s'ajouter à la politique de stationnement : la gratuité du stationnement en surface tous les jeudis à partir de 17h. Chaque année, la Ville de Caen engage plus de 500 000€ en faveur du stationnement gratuit (sans compter la navette électrique 400 000€/an).

JOËL BRUNEAU - MAIRE DE CAEN

VOUS ÊTES CONCERNÉS !

## CONFÉRENCE-DÉBAT SUR LE COMMERCE

Lundi 6 mai - 19h15 - Hôtel de ville

Echanger sur  
les grandes mutations  
de nos centres-villes  
avec Franck Gintrand



Les centres-villes sont un gage de qualité de vie, de cohésion sociale, de développement commercial, touristique, artisanal et industriel au bénéfice des populations. **Face à la multiplication et à l'extension des zones commerciales périphériques, comment préserver nos acquis ?**

Franck GINTRAND, consultant expert des questions économiques et conseil en stratégies territoriales, Directeur du Cabinet Global Conseil et auteur de « Le jour où les zones commerciales auront dévoré nos villes » viendra à Caen le 6 mai prochain présenter les enjeux du commerce de centre-ville et expliquer les logiques concurrentielles et complémentaires en centres-villes et périphérie.

En amont de ce moment d'échanges, les nouvelles conclusions de l'observatoire du commerce caennais seront présentées. Mis en place en 2018 par la Ville de Caen et la CCI Caen Normandie, l'Observatoire prend le pouls de l'offre commerciale du territoire et accompagne les porteurs de projets. Vous découvrirez les grandes tendances du commerce caennais. Cette soirée vous permettra de faire part de vos réflexions et de vos interrogations sur l'avenir de votre métier.

CAEN.FR @ CAEN.FR

CAEN  
NORMANDIE

## LA VILLE AUX CÔTÉS DES COMMERÇANTS : UN PLAN D'ACTIONS

Accompagnement individuel, rencontres, lieux dédiés, événements, supports de communication : la Ville de Caen déploie de nombreuses solutions pour encourager l'activité des commerces. Zoom sur les principaux dispositifs.

### Accompagnement et information

- **L'Atelier du commerce**, 9 rue Mélingue : un lieu dédié aux commerçants où la Ville héberge les associations de commerçants - Vitrynes de Caen et Cœur de Caen Commerce
- **Mise en place de rencontres** : Cafés Commerçants - Lundis du commerce - réunions publiques - conférences sur le commerce
- **Lettre trimestrielle** : un outil pour être informé de l'actualité de la Ville et des commerces
- **Accompagnement** : un guide pour les commerçants - des rdv individualisés
- **Ambassadeurs Grands Projets** pour faire le lien et faciliter les échanges durant les travaux - grandsprojets@caen.fr

### Mesures pour faciliter le stationnement et les déplacements en centre-ville

- **Navette gratuite**, de 7h30 à 20h, du lundi au samedi, toutes les 15 minutes

### Opérations de gratuité du stationnement, en lien avec les partenaires :

- **le jeudi 17h-19h (stationnement sur voirie hors parkings à barrières)** - le samedi 11h-15h dans toute la ville - Parkings Guillaouard et hôtel de ville gratuits tous les samedis (230 places) - Opérations ponctuelles
- **Pay by Phone** : une appli pour payer à distance son stationnement

### Actions en faveur de la dynamisation du commerce

- **Taxe sur les enseignes** : exonération pour les enseignes inférieures à 12 m<sup>2</sup>, réduction de 50% pour les surfaces comprises entre 12m<sup>2</sup> et 50 m<sup>2</sup>
- **Taxe sur les friches commerciales**, afin d'inciter les propriétaires à la location des cases commerciales vacantes depuis au minimum 2 ans
- **Mise en place d'un observatoire du commerce et de l'artisanat** pour mieux connaître l'offre commerciale et accompagner les porteurs de projet

### Organisation et soutien aux animations commerciales

- **Organisation de manifestations en**

faveur du commerce - Novembre Gourmand, Marchés nocturnes, Faites vos courses à vélo...

- **Accompagnement des projets d'animations** - Marché aux livres, Brocante Caen Puces, Normandie Métiers d'Art, Journées du Fait main, Vide-greniers...

- **Soutien logistique et financier des associations de commerçants** - Braderie, Marchés de Noël, Fête du printemps, Fête des commerces...

### Dispositifs d'accompagnement financier

- **Mise en place du prêt Croissance Ville de Caen** : prêt d'honneur à taux zéro dédié aux commerces indépendants de plus de 3 ans en phase de développement
- **Commission d'indemnisation amiable (CIA) pour les travaux de la place de la République, du Boulevard Leclerc et des rues adjacentes.**

**Une équipe à votre écoute**  
Contact : [commerce@caen.fr](mailto:commerce@caen.fr)  
02 31 30 44 14

### FLASH INFO SUR LA RÉGLEMENTATION DES ENSEIGNES ET DE LA PUBLICITÉ

#### À savoir

-En cas de cessation ou de changement d'activité, l'enseigne doit être déposée par la personne qui exerçait l'activité signalée, dans les 3 mois, sauf si l'enseigne a un intérêt historique, artistique ou pittoresque.

-Les enseignes drapeaux peuvent être autorisées dès lors qu'elles sont situées à plus de 2,5 m au-dessus du sol et que leur saillie n'excède pas 0,80 m par rapport au domaine public. Toutefois, elles ne doivent pas comporter de publicité, celle-ci étant

interdite en secteur historique (article L581-8 du Code de l'environnement).

**Quoi qu'il en soit, toute pose ou modification d'enseigne doit faire l'objet d'une demande préalable auprès de la direction de l'Urbanisme.**

#### De nouvelles dispositions pour les éclairages des vitrines

-Les enseignes et publicités lumineuses des commerces doivent être éteintes de 23h30 à 6h00 (heure d'hiver) et de 0h00 à 6h00 (heure d'été).

-Les bureaux, vitrines et façades de bâtiments ne sont plus éclairés de 1h à 7h du matin.

**Ne sont pas concernées par cette mesure, les enseignes d'urgence telles que les pharmacies.**

#### Pour plus de renseignements :

- Vous pouvez contacter la direction de l'Urbanisme au 02 31 30 44 78 du-droit.des.sols@caen.fr
- Infos sur le Règlement local de publicité et sur la taxe locale sur la publicité extérieure : <https://caen.fr/enseigne-et-publicite>

## COMMERÇANTES : LA MATINÉE DU 8 MARS POUR PARTAGER

Dans le cadre de la Journée internationale de la femme, le 8 mars, les commerçantes de Caen étaient invitées par la Ville à partager un moment convivial. L'occasion de mieux faire connaissance, d'échanger sur son activité, son quotidien et de mieux connaître les actions déployées par le service Commerce. Rencontres.

### Nicole Lecomte, directrice de Weill - 51 rue Saint-Jean

« Je mène depuis toujours mon activité avec énergie et envie. Des traits de caractère que j'ai retrouvés chez les autres commerçantes. Nous nous sommes découvertes et pourrions tout à fait travailler sur des projets communs. Je partage déjà cet esprit solidaire avec les commerçants de la rue Saint-Jean. Nous nous soutenons et œuvrons pour impulser un élan commercial à notre artère. »



### Elisabeth Datchy, gérante de la Folie des retouches - 63 rue des Boutiques

« Je me suis battue pour mon commerce. À la fois pour le lancer et pour le faire vivre ensuite. C'était un défi et cela le reste. Chaque jour, il faut aller de l'avant, s'affirmer, prouver ses qualités. Une démarche finalement propre à tous les commerçants, femmes ou hommes. Cette journée entre femmes est très enrichissante. Nous partageons nos expériences et nous nous encourageons. Un temps qui fait du bien. »

### Stéphanie Taillefer, gérante de Bonne pioche - 10 bis rue Froide

« Mon activité, je la mène naturellement, avec ma personnalité : échange, écoute,

créativité. Je me suis reconvertie dans le commerce parce que je voulais être entrepreneuse. Aujourd'hui, le bilan est positif : je m'éclate dans ce que je fais. Et je retrouve cette même passion chez les autres commerçantes que j'ai rencontrées lors de cette matinée. »

### Véronique Debelle, Maire-adjointe en charge du Commerce

« Je tenais à rassembler ces femmes et à partager un moment ensemble. Je connais leur quotidien, leur rythme de vie entre leur commerce, leur vie de famille, et leur ressenti. Avec le service Commerce, nous souhaitons les mettre à l'honneur. Leur signifier nos encouragements et leur assurer que la Ville soutient tous les commerçants dans leur activité. »

### LE SAVIEZ-VOUS ?

Les établissements bancaires ont mis en place des mesures d'aides aux commerçants caennais afin de les accompagner face à leurs difficultés ponctuelles de trésorerie. N'hésitez pas à contacter votre banque pour connaître les mesures les plus favorables à votre situation.

### VOUS ÊTES NOUVEAU COMMERÇANT SUR CAEN ?

Faites-vous connaître auprès du service Commerce ! Venez faire parler de vous et rencontrez d'autres commerçants lors des Lundis du Commerce ! Contactez-nous au 02 31 30 41 69

### « FAITES VOS COURSES À VÉLO ! » : TOUS EN SELLE

Du samedi 4 mai au samedi 25 mai, « Faites vos courses à vélo » est de retour. Avec la participation des Vitrynes de Caen et Cœur de Caen Commerce, cette opération encourage ce mode de déplacement doux et offre une belle promotion aux boutiques caennaises partenaires. De nombreuses animations « vélo » et des démonstrations seront au programme. À l'occasion de leurs achats, vos clients-cyclistes pourront également remplir un bulletin de participation pour le tirage au sort organisé le samedi 1<sup>er</sup> juin, place Bouchard.

**MOTIVÉS !** Vous souhaitez participer à cette opération et le faire savoir à vos clients ? Alors retourner votre bulletin ci-joint au service Commerce.





# ZOOM SUR

TRAMWAY : LE CHANTIER EN BOUT DE LIGNE



Caen tramway

## LE CHIFFRE

Environ 80% de la voie ferrée est posée à ce jour.

## LES OUVRAGES EN COURS

- La pose de voie se poursuit sur le secteur des Quatrans.
- Les travaux de finition sont engagés tout le long de la ligne : revêtement de plateforme (minéralisé ou végétalisé, environ 50%-50%), aménagements urbains (voirie, trottoirs, etc...).
- Les travaux s'achèveront progressivement jusqu'à l'été 2019.

## LES ESSAIS VONT BON TRAIN

- Démarrés en décembre, les essais continuent permettant de tester en conditions normales l'exploitation du réseau.

## POUR RESTER INFORMÉ DES TRAVAUX DU TRAMWAY

- Échangez avec les ambassadeurs, au 02 31 47 20 19 ou à la Maison du Tramway et des Grands Projets du mardi au samedi de 12h à 18h.
- Connectez-vous sur le site tramway2019.com

## À NOTER

MISE EN SERVICE COMMERCIALE PRÉVUE EN SEPTEMBRE 2019

## ET DU CÔTÉ DES GRANDS PROJETS ? QUELLES AVANCÉES ?

### Aménagement du boulevard Leclerc.

La livraison finale des plantations et la pose du mobilier sont pour début juin.

### Transformation de la place de la République

- Les rues Fontaine et Pierre-Aimé Lair sont terminées.
- Place de la République nord, côté pair, les travaux continuent jusqu'en juin.
- Le chantier se poursuit également sur le cœur de place et les rues adjacentes pour une livraison finale à l'automne.
- La place de la République sud, côté impair, et la rue de Strasbourg seront, quant à elles, aménagées à partir de mi-juin.

### Pour plus d'informations, contactez les ambassadeurs

**Grands Projets :** Marlène Mounder (06 84 07 92 07) et Adrien Mathan (06 84 07 08 37). Email : grandsprojets@caen.fr.

# AGENDA DES COMMERÇANTS

## SAVE THE DATE !

SOLDES D'ÉTÉ DU MERCREDI 26 JUIN AU MARDI 6 AOÛT 2019

À NOTER : DIMANCHES DÉROGÉS

**30 juin :** premier dimanche de soldes - **7 juillet :** dimanche de braderie - **16 juin :** uniquement pour les concessionnaires automobiles

# ANIMATIONS D'AVRIL À JUILLET 2019

**Marchés aux livres par OPUS,** Parvis et/ou église du Vieux-Saint-Sauveur.  
Les samedis 4 mai et 1<sup>er</sup> juin

**Marchés à la brocante par Caen Pucés,** Quai Vendeuvre.  
Les samedis 11 mai et 8 juin

**Fête du printemps, organisée par les Vitrines de Caen,** Centre-ville.  
Samedi 20 avril

**Foire de Pâques,** Parc des Expositions.  
Du vendredi 3 au dimanche 26 mai

**Époque, le Salon des livres de Caen,** Place Saint-Sauveur.  
Du vendredi 17 au dimanche 19 mai

**Journées du fait main par l'Association ICI,** église du Vieux-Saint-Sauveur.  
Du vendredi 24 au dimanche 26 mai

**Marché aux puces par l'association OPUS,** Fossés Saint-Julien.  
Samedi 25 mai

**La Marche des Fiertés,** Centre-ville.  
Samedi 25 mai

**Vide-greniers par les Amis de la place Saint-Sauveur,** Place Saint-Sauveur.  
Dimanche 26 mai

**Jardin d'Été,** Place Saint-Sauveur.  
Du 6 juin au 22 septembre

**Les Courants de la Liberté,** Du vendredi 14 au dimanche 16 juin

**Foulées des Bistrots,** Vendredi 28 juin

**Rétro Festival,** Hippodrome.  
Samedi 29 et dimanche 30 juin  
**Braderie Les Vitrines de Caen,** Centre-ville.  
Du vendredi 5 au dimanche 7 juillet

**Bals de la Libération,** Mardi 9 et vendredi 19 juillet

**Éclats de rue**  
À partir du 11 juillet

LES LUNDIS DU COMMERCE :  
**VOICI LE PROGRAMME !**  
DE 10H À 12H, 9 RUE MÉLINGUE

- **Lundi 13 mai**
  - Présentation de l'actualisation de l'Observatoire du Commerce et de l'Artisanat
  - Point sur l'avancement des travaux
  - Présentation Les Vitrines roses
  - Présentation du guide pratique pour les commerçants
  - Présentation des événements à Caen autour du 75<sup>e</sup> anniversaire du Débarquement

- **Lundi 24 juin**
  - Point sur avancement des travaux
  - Projet d'embellissement du Château de Caen
  - Comment adhérer à la Charte de qualité de la vie nocturne ?

Retrouvez plus d'informations sur l'agenda de la ville [www.caen.fr](http://www.caen.fr)

## LES CAFÉS COMMERÇANTS VOUS DONNENT RENDEZ-VOUS À 8H30

**Vendredi 24 mai,** quartier Rive Droite : Le Falaise, 122 rue de Falaise. **Vendredi 14 juin,** quartier Calvaire-Saint-Pierre : Le Stop Bar, 47 rue de la Délivrante. **Vendredi 28 juin,** quartier Sainte-Thérèse : Bar l'Expresso 125 avenue du Capitaine Georges-Guynemer

Éditeur : Ville de Caen - Hôtel de Ville, esplanade JM Louvel - 14 027 CAEN cedex 9

Directeur de la publication : Joël Bruneau

Publication réalisée par Le Service Commerce de la Ville de Caen

Conception éditoriale et graphique, mise en page, rédaction : IMAGE FRANCE - 02 31 23 16 16